

Un ruban pour la fresque d'Hélène Goydadin

Hélène Goydadin, artiste installée dans la Dordogne, diplômée de l'École nationale supérieure des arts appliqués et métiers d'arts de Paris avait quitté La Souterraine, voilà un mois après avoir apposé sa signature sur la fresque en trompe-l'œil qui couvre la façade ouest de l'immeuble appartenant à M. et Mme Meriaud.

Elle signait ainsi, en quelque sorte, la fin d'une belle histoire, celle d'un compagnonnage de quelques mois avec la cité creusoise. L'artiste s'est imprégnée de la ville, de son humeur, elle a fait des clichés de la place qui s'anime avec les marchands de saison, discutant un brin avec le voisinage, écoutant la vie, regardant la lumière du ciel...

De ces observations est née une proposition de fresque qui répondait à la demande de la municipalité, une idée de Jean-François Muguay, pour finir d'habiller la place du Marché, pas loin de l'église Notre-Dame et des escaliers rejoignant la place du Fort. Ce quartier venait de bénéficier d'importants travaux de réhabilitation, la fresque mettait un exceptionnel point d'orgue à cet embellissement.

C'est au début du mois de mai qu'elle a entamé ce chantier original après la réalisation du ravalement (nettoyage, rebouchage et application d'un



Le préfet Patrick Delage, coupe le ruban en présence de Michel Vergnier, député-maire de Guéret, Yves Furet, maire et 1^{er} vice-président du Conseil général de la Creuse, et l'artiste, Hélène Goydadin.

fongicide), peinture d'apprêt (couche de finition et couche semi-épaisse) par les employés de la commune.

« UNE DÉMARCHE CULTURELLE NATIONALE »

L'œuvre d'art dont la qualité poétique ouvre les portes de l'imaginaire en respectant avec fraîcheur l'environnement proche a été terminée fin juillet.

Accompagnée de son assistant, Thierry Battaglia, Hélène

Goydadin est revenue à la fin du mois d'août pour l'inauguration.

Le préfet Patrick Delage a coupé le traditionnel ruban, geste solennel qui rend hommage au travail de l'artiste. Dans un bref discours Yves Furet, maire de La Souterraine, a rappelé l'historique du projet, « une belle façon d'achever les aménagements autour de l'église », il a félicité Jean-François Muguay d'en avoir eu

l'idée et d'avoir su la défendre auprès du député Michel Vergnier, qui a participé ainsi à son financement. La bonne gestion de la troisième tranche de travaux a permis de dégager une trésorerie, qui, s'ajoutant aux 80.000 F obtenus par le député, a pris en charge une grande partie des frais de réalisation : 180.000 F au total. Il a aussi remercié les propriétaires, M. et Mme Meriaud : « Il aurait été impossible de réaliser ce projet sans leur accord ». Idem pour Mme Cadert pour avoir su modifier « dans l'esprit » l'enseigne de son magasin. Michel Vergnier, député-maire, a, lui aussi, salué l'excellence de cette réalisation et souligné l'intérêt des murs peints dont la ville de Guéret a su s'enrichir. Le préfet a eu le mot de la fin : félicitant l'artiste pour cette fresque qui dégage une telle atmosphère, il a souligné que « finalement, cette réalisation s'inscrivait dans une démarche culturelle nationale », citant la ministre, Catherine Tasca, attachée aux arts de la rue, dont le mur peint est une des expressions...

Cette manifestation s'est terminée autour du vin d'honneur réunissant les représentants associatifs, les élus locaux du canton de La Souterraine et de ses environs proches, les personnalités civiles et militaires de la cité.



Le public présent à l'inauguration.